

RCN Justice & Démocratie



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023**

Éditeur responsable

Joël Phalip, coordinateur général

Rédaction

L'équipe de RCN Justice & Démocratie

Traduction vers le néerlandais

Dominique Boone, Loredana Alen

Traduction vers l'anglais

Zuyd Vertalingen

Mise en page

Daniela Bishop

TABLE DES MATIÈRES

	ÉDITO	4
	VISION ET AXES THÉMATIQUES	5
	LEVIERS D'ACTION	6
	NOS PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	7
	JUSTICES TRANSITIONNELLES	9
	Interview de Serigne Saliou Leye, participant diplômé du Certificat interdisciplinaire et interuniversitaire en justices transitionnelles	10
	Informers la population rwandaise sur les procès en Europe liés au génocide perpétré contre les Tutsi	11
	ÉDUCATION MÉMORIELLE & CITOYENNETÉ CRITIQUE	12
	D'un projet pour enseignant·es à un voyage d'élèves au Rwanda !	13
	JUSTICE TRANSFORMATRICE	14
	Décloisonner les approches pour un meilleur accès à la justice des femmes victimes de violence	15
	Des chefs traditionnels congolais engagés dans les masculinités positives	17
	JUSTICE PLURIELLE ET COUTUMIÈRE	18
	Regards croisés sur la prévention et la résolution des conflits au niveau local	19
	Renforcer les approches « alternatives » au Rwanda : formation et coaching des Abunzi	20
	JUSTICE JUDICIAIRE	21
	Corruption judiciaire en RDC : comment passer de la banalisation à la résistance ?	22
	Audiences extraordinaires et foraines pour apurer le passif pénal à Dédougou	23
	RECHERCHE ET EXPERTISE	24
	CENTRE DE RESSOURCES	26
	NOS COMPTES, NOS PARTENAIRES FINANCIERS	27
	NOTRE POLITIQUE INTÉGRITÉ	29
	SOUTENEZ RCN J&D	30

ÉDITO

En Afrique comme en Europe, **la résolution de conflits fait désormais référence à une mosaïque d'acteurs·rices, une pluralité d'approches et des pratiques nouvelles ou ré-émergentes**. Alors que le système judiciaire, punitif et carcéral, montre partout ses limites, voire parfois même, son impuissance, ces approches alternatives permettent de penser les réponses hybrides à apporter aux conflits et aux violences, et d'inventer ainsi les justices de demain, plus adaptées aux réalités et aux défis multiples qui se présentent sur nos continents.

RCN Justice & Démocratie soutient résolument la **justice plurielle comme instrument de paix et de cohésion sociale**, comme en témoigne ce rapport, structuré autour des différentes justices (transformative, transitionnelle, coutumière, judiciaire, etc.), celles-ci étant appréhendées comme autant de leviers capables d'apporter des réponses pacifiques et constructives aux violences et aux conflits qui affectent les sociétés avec lesquelles nous travaillons.

Notre charte nous guide dans cette aspiration, elle nous rappelle que « **nous croyons apprendre de l'autre en adoptant des comportements de respect et de doute et en adhérant au principe de discussion** ». Ces principes ont conduit RCN J&D à toujours être soucieux de soutenir des modes endogènes de justice et de résolution des conflits et en particulier ceux qui sont inspirés de l'époque pré-coloniale (palabres, coutumes, justices de proximité, etc.)

Aujourd'hui, nous approfondissons cette démarche pour mieux l'inscrire dans l'histoire de nos pays respectifs. Nous avons commencé à explorer les **enjeux de décolonisation** avec une réflexion interne amorcée en Assemblée générale, ainsi qu'un atelier sur la prévention et la résolution de conflits, réunissant acteurs·rices de pays d'Afrique et de Belgique. Cet atelier a montré toute la pertinence d'un **partenariat plus égalitaire** dans lequel les acteur·rices européen·nes ont tout autant à apprendre des acteurs·rices africain·es pour répondre aux défis de cohésion sociale et d'égalité dans la coopération qui nous (re)lie.

Cette année a aussi été marquée par des **changements internes**, avec l'arrivée d'une nouvelle présidente et un nouveau coordinateur général, portant ensemble le projet de dynamiser la gouvernance de l'organisation et de renforcer la cohésion de l'équipe. Avec cette dernière, tant au siège que sur les différents contextes de coopération, nous mettrons en œuvre en 2024 une **stratégie éclairée et collective**. Nous aspirons à questionner et renouveler nos pratiques partenariales dans un souci d'égalité et d'altérité à la fois juste et intègre. Nous recherchons à **positionner RCN comme acteur de plaidoyer** pour des réformes des systèmes de justice et à fertiliser la réflexion, ici et là-bas, sur ce qu'impliquerait – ou n'impliquerait pas – **une véritable décolonisation du droit et de la justice**.

Pascaline
ADAMANTIDIS
Présidente

Joël PHALIP
Coordinateur
général

VISION

POUR UNE JUSTICE SOCIÉTALE, PLURIELLE ET ADAPTATIVE

Aller au-delà de la défense des droits individuels pour traiter les enjeux collectifs

Considérer la diversité des mécanismes de résolution de conflits et de réparation à l'égard des victimes

Soutenir les réformes nécessaires pour adapter la justice aux besoins des sociétés et des justiciables

AXES THÉMATIQUES

JUSTICE TRANSITIONNELLE

Soutenir une justice post-conflit pour faire face aux défis de cohésion sociale, paix et réconciliation

JUSTICE COUTUMIÈRE

Adapter la justice aux contextes culturels et défendre le pluralisme juridique

JUSTICE JUDICIAIRE

Agir pour un système judiciaire fonctionnel, intègre et respectueux des droits humains

JUSTICE TRANSFORMATIVE

Soutenir les revendications de transformation sociale face aux violences systémiques et agir sur les causes structurelles

MODES ALTERNATIFS DE RÉOLUTION DE CONFLIT

Renforcer les alternatives au système judiciaire et à la réponse pénale

ÉDUCATION MÉMORIELLE ET CITOYENNETÉ CRITIQUE

Analyser le passé pour comprendre le présent et construire une société plus juste, inclusive et apaisée

NOS LEVIERS D'ACTION



INSTITUTIONS DE JUSTICE

Agir en direction des acteurs·rices de justice pour améliorer leurs capacités et leur sens des responsabilités



CITOYEN·NES ET SOCIÉTÉ CIVILE

Soutenir les acteur·rices de la société civile, et l'empouvoirement des citoyen·nes afin de leur permettre de connaître, défendre et revendiquer leurs droits et responsabilités



DIALOGUE

Créer des espaces de rencontre entre les professionnel·les de la justice, la société civile, les autorités administratives et coutumières et la population afin de collaborer et échanger leurs attentes en vue d'améliorer leurs pratiques respectives en matière de justice



RECHERCHE ET PLAIDOYER

Mener des analyses, des études et un plaidoyer pour l'amélioration des cadres normatifs et des politiques de justice

NOS PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Belgique



Via Don Bosco



**Universiteit
Gent**



**Université
catholique de
Louvain**



MWA
Move with Africa
- La Libre



Muyira



**Les Territoires
de la Mémoire**



CCLJ
Centre
communautaire laïc
juif



CAL
Centre d'action
laïque



ASMAE asbl



**Institut
Louis
Joinet**



Africapsud



**Echos
Communication**



Cité Miroir



Musée Belvue



**La Libre
Belgique**



CCMES
Cri du coeur
d'une mère qui
espère



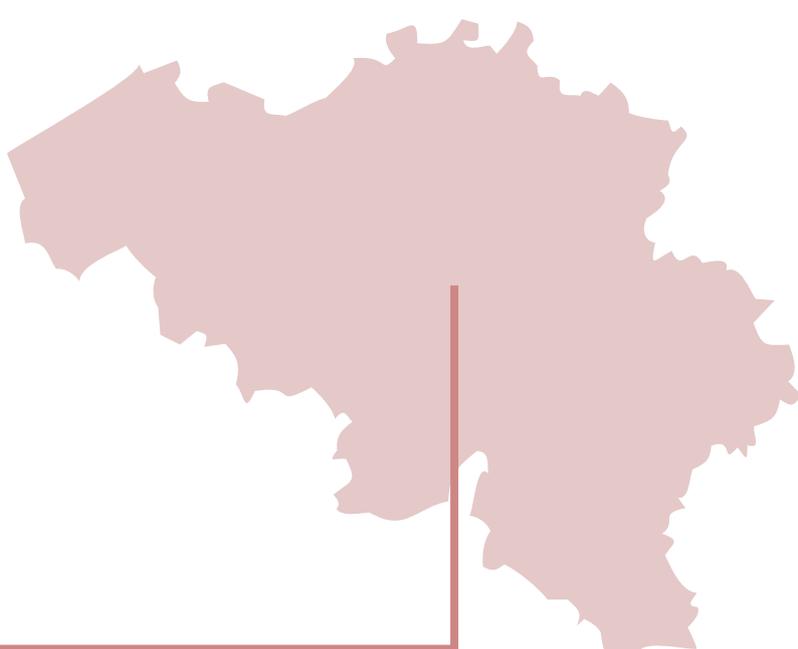
**Ami,
entends-
tu ? ASBL**



DBA
Défi Belgique
Afrique



**Entraide &
Fraternité**



Burkina Faso



Avec nous, le droit vous protège.

CINESDA

Centre International D'études sociologiques et de droit appliqué

Maroc

يونسفيسا
علي خازم



جمعية
بن الغزال

OAG 2000

Oujda Ain Ghazal

RD Congo



COMEN

Congo Men's Network



ARAL

Arche d'Alliance



UCOFEM

Union Congolaise des Femmes des médias



FAT

Forum des Amis de la Terre

Rwanda



AMI

Association Modeste et Innocent



LAWYER OF HOPE



TUBIBE AMAHORO



PAX PRESS



HAGURUKA



JUSTICES TRANSITIONNELLES

Les justices transitionnelles s'intéressent à la manière dont une société se choisit le chemin qui doit la mener à la paix, après avoir été confrontée à des crimes de masse, une dictature ou d'autres violations massives et/ou systématiques des droits humains.

Il s'agit à la fois d'établir les responsabilités (droit à la vérité), de rendre la justice (droit à la justice), de réparer les dommages causés aux victimes (droit à la réparation) et de garantir la non-répétition par des réformes structurelles et par le travail de mémoire.

Pour RCN Justice & Démocratie (RCN J&D), la justice transitionnelle est nécessairement polymorphe. Elle ne se limite pas à la stricte mise en place de mécanismes formels de justice, elle doit aussi pouvoir questionner le sens de la justice et de la vérité, embrasser les pratiques des tribunaux comme les initiatives informelles de réconciliation.

Trente ans après le génocide des Tutsi, sur base de la compétence universelle, des procès se déroulent encore au niveau international et dans des pays tiers, principalement en France et en Belgique.

Avec l'appui de RCN J&D et de ses partenaires rwandais, **un important travail de sensibilisation et d'information sur ces procès en compétence universelle continue d'être mené, il contribue au droit à la vérité et à la justice.**

Soucieux de renforcer le professionnalisme des acteurs·rices de terrain et de rompre avec une approche standardisée de la justice transitionnelle, RCN J&D s'est par ailleurs associé, en Belgique, à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université catholique de Louvain pour créer et développer un Certificat interuniversitaire et interdisciplinaire en Justices transitionnelles, qui en est à sa troisième édition en 2023.

INTERVIEW SERIGNE SALIOU LEYE, PARTICIPANT DIPLÔMÉ DU CERTIFICAT INTERDISCIPLINAIRE ET INTERUNIVERSITAIRE EN JUSTICES TRANSITIONNELLES



Organisé en partenariat avec l'ULB, l'UCL et RCN J&D, le Certificat en Justices transitionnelles (JT) vise à donner aux acteurs-rices de terrain des outils d'analyse et de compréhension des JT et à créer un espace de réflexion et de dialogue interdisciplinaire sur le sujet.

Serigne Saliou Leye, professeur d'histoire-géographie au Sénégal, diplômé du Certificat en 2023, nous parle de son expérience.

■ Quel était votre rapport aux JT avant cette formation ?

Je n'en avais jamais entendu parler, j'ai vu la formation sur le site de l'ARES et le programme m'a interpellé car il permet à des personnes issues de toute discipline, et donc aussi des non-juristes, de renforcer leurs connaissances en JT. Toute personne peut participer à la construction de la paix à tous les niveaux de la société : un-e artiste par exemple peut sensibiliser par son œuvre et a toute sa place dans la formation.

Dans la formation, j'ai appris que la JT est composée de 4 piliers selon l'ONU : vérité, poursuites judiciaires, réparations, garanties de non-répétition. Depuis peu, le 5e nouveau pilier introduit par la professeure F. Salvioli couvre le devoir de mémoire (comme ériger des monuments ou éduquer la jeunesse aux leçons du passé).

■ Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui vous ont marqué et que vous pouvez aujourd'hui utiliser de manière concrète dans votre vie ?

Sincèrement, tout m'a marqué. Par exemple, avant le cours « Négocier avec le diable », je pensais qu'il ne fallait jamais négocier avec les dictateurs. Maintenant, j'encourage les processus de négociation et de dialogue dans des groupes en contact avec des partis politiques sénégalais.

Mon travail de fin d'études traitait du cas de la Casamance. Depuis lors, j'ai fait deux conférences dans la région sur la JT dans le processus de paix. À l'école, je sensibilise mes élèves. Je vais prochainement projeter en classe un film que j'ai découvert lors du Certificat.

Dans le cours « Récit de l'autre », j'ai acquis des capacités d'écriture qui m'ont permis de publier cinq articles sur L-Post (média numérique belge) où je fais références aux contenus développés durant le Certificat appliqués à des situations actuelles (indemnisation des victimes des manifestations de juin 2023, mise en place d'une Commission Vérité et Réconciliation, etc.)

Avec les élèves de ma promotion, nous sommes toujours en contact via notre groupe WhatsApp où nous échangeons sur nos situations respectives dans nos pays.

INFORMER LA POPULATION RWANDAISE SUR LES PROCÈS EN EUROPE LIÉS AU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI

Un travail très important a été fourni par la justice rwandaise et internationale à la suite du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994.

À l'heure actuelle, ce travail se poursuit principalement dans des pays tiers, essentiellement européens, sur base du principe dit de la compétence universelle.

D'une importance capitale, ces procédures judiciaires, qui se déroulent loin du territoire rwandais, présentent néanmoins le risque de ne pas voir leurs résultats être connus, compris et appropriés par les populations concernées, en particulier les victimes.

Cela peut renforcer le sentiment d'impunité, nuire à la reconstruction de la cohésion sociale et ne pas produire les effets pédagogiques qu'on pourrait en attendre, notamment en matière de prévention des crimes de masse et de légitimité de la justice.

Partant de l'adage que «la justice pour être rendue doit être vue», RCN J&D cherche à concilier justice et mémoire, et ainsi à rapprocher ces processus judiciaires des populations directement concernées.

Les résultats obtenus en 2023 sont remarquables: 2 869 personnes (1 757 hommes et 1 112 femmes) ont été informées sur le déroulement des procès à travers des séances d'information communautaire au Rwanda. En assurant la formation de journalistes rwandais-es et leur présence aux audiences en France et en Belgique, plus de 697 productions médiatiques ont pu être diffusées en kinyarwanda à travers le pays. 920 victimes (322 hommes et 598 femmes) ont été sensibilisées et accompagnées grâce à des séances de dialogue spécifiques sur les procès.



L'année 2023 a été marquée par une intense activité judiciaire en lien avec le contentieux du génocide : au total trois procès ont eu lieu - deux devant la justice française et un devant la justice belge.

- **Procès de Philippe Manier/Hategekimana** - Cour d'assises de Paris - 10 mai > 28 juin 2023.
- **Procès de Sosthène Munyemana** - Cour d'assises de Paris - 14 novembre > 20 décembre 2023.
- **Procès de Pierre Basabose et Séraphin Twahirwa** - Cour d'assises de Bruxelles - 9 octobre > 21 décembre 2023.

“ **« Ça me soulage le cœur car même des grandes personnalités qui ont fui [à l'étranger] sont en train d'être arrêtées et jugées. Avant, c'était juste les petits qui étaient inquiétés tandis que leurs incitateurs se promenaient librement. »**

Témoignage d'un participant à une session d'information sur le procès Philippe Manier/Hategekimana, 24 mai 2023, Rwabicuma, Rwanda. ■



ÉDUCATION MÉMORIELLE ET CITOYENNETÉ CRITIQUE

Pour RCN Justice & Démocratie, l'éducation mémorielle est bien plus qu'un devoir de mémoire, c'est un levier essentiel pour promouvoir la justice, en renforçant la cohésion sociale et en stimulant le développement d'une citoyenneté critique et active.

Depuis 2002, RCN J&D mène en Belgique des actions d'information, de formation, des échanges de bonnes pratiques ou encore des voyages d'études, ces initiatives ayant toutes pour fil rouge **l'analyse et la compréhension des mécanismes ayant mené aux violences de masse, la manière d'y résister et d'y répondre, de rendre justice et de (re)faire société.**

Notre approche résolument participative - partant du vécu des participant·es, de mises en situation, de jeux de rôle et de témoignages - favorise le développement d'une vision critique de la société, en encourageant les individus à remettre en question les récits historiques dominants, à analyser les structures de pouvoir, les normes, les pratiques et les institutions qui perpétuent l'injustice et l'oppression. **Il s'agit ici de favoriser un engagement citoyen actif dans la transformation sociale :**

les participant·es développent un esprit critique et une capacité à remettre en cause les injustices présentes dans leur propre société.

L'éducation mémorielle permet également de reconnaître les injustices subies par certaines communautés ou groupes marginalisés. En donnant voix à des mémoires négligées, elle contribue à la **réparation symbolique**. En apprenant des expériences d'autres groupes ethniques, culturels ou religieux, les individus développent une plus grande empathie envers ceux qui ont souffert, ce qui favorise la compréhension interculturelle et réduit les préjugés et les stéréotypes. **L'éducation mémorielle est alors un outil au service de la prévention de la violence et de la promotion de la cohésion sociale.**

D'UN PROJET POUR ENSEIGNANT·ES À UN VOYAGE D'ÉLÈVES AU RWANDA !

Intégrer l'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) et l'éducation à la mémoire reste un défi pour nos enseignant·es belges. Avec une charge de travail importante, garder la motivation pour des projets ECMS peut être un vrai challenge, mais... C'est possible !

Le témoignage d'Estelle Trotin peut en attester. Professeure d'histoire à l'Athénée royal Jourdan de Fleurus, Estelle a croisé le chemin de RCN Justice & Démocratie pour la première fois en mai 2023, en participant à un voyage au Rwanda aux côtés de quatre autres enseignant·es.

Depuis cette expérience, et grâce aux formations organisées par RCN J&D, Estelle a fait preuve d'un grand dynamisme.



Après avoir accueilli dans son école l'exposition itinérante « Rwanda 94 » qui retrace l'histoire du Rwanda de la période précoloniale à l'après-génocide, Estelle a eu l'idée de faire former certain·es de ses élèves par les créateurs de l'exposition, Hainaut Mémoire, afin qu'ils puissent présenter à leur tour l'exposition devant leurs camarades de classe. Estelle a également organisé une projection-débat du documentaire « Une des mille collines » de Bernard Bellefroid (2023), incluant les témoignages de plusieurs rescapé·es.

Le point d'orgue du trajet d'Estelle est le projet « Rwanda 94-24. Cœur contre Cœur » qu'elle développe en collaboration avec 2 enseignantes, Valérie Smal et Clotilde Toussaint, rencontrées lors du voyage de 2023. À l'occasion de la commémoration des 30 ans du génocide perpétré contre les Tutsi, un trajet formatif pour leurs élèves sera organisé incluant un voyage d'étude au Rwanda en novembre 2024 !

De sa candidature posée en 2022 au voyage réalisé en 2023, jusqu'à l'organisation autonome d'un projet de voyage avec ses élèves en 2024, Estelle témoigne d'un parcours et d'un bel engagement dans l'éducation à la citoyenneté mondiale qui illustrent l'impact des activités organisées par RCN J&D sur les pratiques des enseignant·es pour développer l'esprit critique des jeunes afin qu'ils prennent conscience de l'importance de la prévention des conflits et du vivre ensemble !





JUSTICE TRANSFORMATIVE

RCN Justice & Démocratie est engagé dans l'accès à la justice des femmes et filles victimes de violence basées sur le genre et dans la défense des droits des femmes.

RCN J&D promeut des approches dites de «justice transformative» qui cherchent à dépasser la réponse exclusivement judiciaire et punitive afin de traiter les causes profondes et sociétales, qui sont à l'origine de la violence et des conflits.

Il s'agit de faire intervenir dans le processus de justice non seulement les parties en conflit mais également leur entourage et la communauté dans son ensemble, tout en mobilisant les acteurs·rices judiciaires et coutumiers·ères, ou d'autres personnes tierces investies dans la résolution de conflits, comme les associations de protection des victimes.

RCN J&D, aux côtés de ses partenaires de la société civile, œuvre dans une logique de changement des mentalités, d'évolution des coutumes, de transformation des comportements sociaux et des pratiques judiciaires :

(1) En agissant sur l'empouvoirement et l'accompagnement des victimes de violence, afin d'accroître leur capacité à défendre leurs droits et à être plus exigeantes vis-à-vis des acteurs·rices de la réponse ;

(2) En renforçant la sensibilité au genre et la compréhension des causes sociétales des inégalités et des violences de genre au niveau des chef·fes traditionnel·les et des acteurs·rices sociaux·ales et judiciaires ;

(3) En travaillant au sein même des communautés afin d'informer les populations sur leurs droits et de participer à la déconstruction des stéréotypes de genre qui non seulement sont à l'origine de la violence mais qui bien trop souvent encore contribuent à la silencer ;

(4) En soutenant les revendications sociales d'évolution des coutumes pour une place plus égalitaire de la femme dans les communautés.

DÉCLOISONNER LES APPROCHES POUR UN MEILLEUR ACCÈS À LA JUSTICE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE



Dans la région de l’Oriental, au Maroc, RCN J&D et l’Association Oujda Ain Ghazal (OAG2000) souhaitent élargir l’accès à la justice des victimes de violences basées sur le genre (VBG), en renforçant les mécanismes de prévention et de lutte contre ce type de violences.

Entre autres, le programme propose un accompagnement juridique et judiciaire aux victimes qui s’adressent aux Centres d’écoute, de soutien psychologique et d’accompagnement juridique de l’Oriental (CEPAJ), par la collaboration avec des avocat·es du Barreau d’Oujda.

Maître Mohammed Ettahiri et Maître Omar Bouhamed, avocats chargés de l’accompagnement judiciaire des cas les plus vulnérables, s’expriment sur leur travail et sur les apports du programme.

■ Quels sont les défis que vous rencontrez dans votre travail auprès des victimes de VBG ?

Malgré les avancées majeures dans la consécration des droits des femmes, les défis restent nombreux et liés en particulier aux lacunes et vides juridiques laissés par les codes en vigueur.

Les textes de loi encadrant ce type d’agression ne donnent pas de définition inéquivoque du concept juridique de VBG, notamment pour les cas de violence économique et morale, et les procédures mises en place, comme celle des « preuves » par exemple, sont problématiques, en particulier lorsque la violence s’est produite dans des espaces clos.



En 2023 :

- 1 175 victimes accompagnées
- 638 femmes, bénéficiaires de l’appui juridique
- 10 femmes, bénéficiaires de l’assistance judiciaire gratuite

Par ailleurs, du point de vue des victimes, celles-ci doivent faire face à la lenteur des procédures judiciaires et à la non exécution des jugements, qui, bien souvent, les obligent à entreprendre des démarches supplémentaires, qui restent parfois vaines.

■ Est-ce que le programme mis en œuvre par RCN J&D et OAG2000 a influencé votre vision des VBG ou votre manière de travailler ?

Sans aucun doute, l'expérience avec l'association Ain Ghazal a contribué à l'adoption de nouvelles approches, cadres juridiques et conceptuels pour mieux aborder et comprendre le phénomène des VBG et renforcer l'expertise en droit et la capacité à accompagner efficacement les victimes.

La perception et la vision des violences subies par les femmes et les jeunes filles ont considérablement changé, ce qui se reflète également dans la manière de traiter les affaires en tant qu'avocats de la défense en général et notre approche de la médiation. Nous souhaitons que le programme persiste à encourager l'exploration d'expériences comparatives pour améliorer les méthodes de travail, notamment en ce qui concerne l'application des conventions internationales dans la gestion des conflits liés aux violences basées sur le genre.

Échanges à la cour d'appel d'Oujda.



DES CHEFS TRADITIONNELS CONGOLAIS ENGAGÉS DANS LES MASCULINITÉS POSITIVES

En RDC, les chefs de village, de secteur et de chefferie sont des acteurs incontournables de la résolution de conflits, reconnus comme autorités coutumières et représentants de l'autorité de l'État.

Afin d'engager ces chefs coutumiers dans la promotion des masculinités positives et la lutte contre les violences basées sur le genre, RCN J&D soutient l'organisation Congo Men's Network (COMEN) qui développe depuis deux ans une méthodologie spécifique: COMEN identifie et accompagne des chefs coutumiers qui vont devenir eux-mêmes des facilitateurs de groupes de réflexions de chefs coutumiers sur les masculinités positives. La sensibilisation et la formation de pairs-à-pairs sont au cœur du processus de transformation.

Actuellement, dans le territoire du Masisi au Nord Kivu, 75 chefs coutumiers ont décidé de rejoindre ces groupes de réflexion auto-animés par des chefs coutumiers engagés. Chaque groupe est composé de 25 chefs, qui s'engagent à suivre un cursus de 14 semaines, à raison d'une séance par semaine.

Pendant la séance, les membres du groupe partagent leurs expériences personnelles, la manière dont ils vivent leurs masculinités dans la famille et dans la communauté en tant que chefs traditionnels. À la fin de chaque séance, les chefs traditionnels prennent des engagements en termes de bonnes pratiques ou en lien avec ce qu'ils vont abandonner dans leurs comportements. Ces engagements tournent autour de trois questions principales :

- Que dois-je arrêter de faire car cela constitue un frein à l'égard des femmes pour jouir pleinement de leurs droits ?
- Que vais-je commencer à faire qui promeut l'autonomisation des femmes ?
- Que vais-je continuer à faire car cela contribue à la promotion des droits des femmes ?

Plusieurs séances « mixtes » s'ajoutent au processus et permettent ainsi aux épouses des chefs traditionnels de participer aux échanges.



L'intervention d'un facilitateur pendant l'atelier de formation des chefs traditionnels sur le Genre, masculinités positives et la méthodologie de facilitation à Sake Mr Innocent KANYAMA, Kapita de Bweremana.



JUSTICE PLURIELLE ET COUTUMIÈRE

Pour RCN Justice & Démocratie, il est plus que jamais nécessaire d'adopter une posture décoloniale afin de remettre en question les rapports de domination à l'œuvre dans le secteur de la justice où l'on voit s'imposer des « modèles voyageurs », approches standardisées de justice, dans de nombreux contextes et, en particulier africains, auxquels ils ne sont pas adaptés.

RCN J&D n'a pas de vision préconçue des formes que doivent prendre les mécanismes de résolution de conflits et de traitement des violences dans les sociétés. Il suffit d'observer avec attention les pratiques réelles de justice dans le monde pour en mesurer la diversité et la créativité.

Il existe une pluralité de modes de justice qui constitue une richesse incontestable dont les acteurs·rices de résolution de conflits peuvent se saisir pour questionner leurs propres pratiques et l'organisation de la Justice. C'est une démarche que soutient RCN J&D en organisant des échanges d'expérience entre acteurs·rices issus·es d'horizons géographiques, culturels et institutionnels différents.

Le modèle judiciaire, importé en Afrique pendant la période coloniale, n'a généralement pas été remis en question au moment des « indépendances politiques ».

Au contraire, il a été renforcé –au détriment de la justice coutumière et de la pratique traditionnelle de la palabre– dans l'objectif de construire des États modernes. Or, les enquêtes sur les pratiques de justice montrent que **le système judiciaire est inadapté à ces contextes et manque de légitimité aux yeux de la population**. Celle-ci privilégie le recours à une diversité d'acteurs·rices et, en premier lieu, aux chef·fes de village et chef·fes coutumiers·ères, d'autant plus en milieu rural.

C'est la raison pour laquelle RCN J&D soutient actuellement des expériences visant **(1) à revaloriser la justice coutumière** et à créer des passerelles avec les acteurs·rices judiciaires en vue d'inciter à des réformes de l'organisation judiciaire (RD Congo) et **(2) à privilégier des approches alternatives de résolution de conflits**, dans des États qui s'émancipent plus fortement du modèle judiciaire (Comités Abunzi au Rwanda).

REGARDS CROISÉS SUR LA PRÉVENTION ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS AU NIVEAU LOCAL

Du 28 au 30 novembre 2023, à Bruxelles, 27 participant·es – acteurs·rices de l'associatif, éducateurs·rices, médiateurs·rices et travailleur·ses sociaux·ales, services communaux de prévention - ont pris part à nos ateliers d'échanges organisés en collaboration avec l'asbl Echos Communication. Ces ateliers visaient à renforcer leurs pratiques et approches politiques et pédagogiques pour le vivre-ensemble. À travers des partages d'expérience et des témoignages de praticien·nes de Belgique, du Maroc, du Rwanda et de la RDC, ces trois jours ont porté sur les métiers et les postures de dialogue, les modes alternatifs de résolution des conflits et, de manière générale, sur les différentes approches de la justice et du vivre-ensemble en Belgique et ailleurs.



En favorisant le dialogue entre les acteurs·rices de l'associatif du « Nord » et du « Sud », notre objectif était aussi de promouvoir la rencontre des cultures dans une perspective d'égalité et de progrès social, permettant ainsi une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de nos sociétés.

Hélène Morvan, chargée de projets au sein du programme de prévention urbaine de la commune de Schaarbeek, y a participé. Elle nous livre ses impressions :

■ Quelle plus-value ces ateliers ont-ils pu avoir selon vous ?

Au sein de la commune de Schaerbeek, mon travail porte principalement sur la prévention des conflits plutôt que sur les questions directes de justice. Cet atelier a été particulièrement enrichissant car il a favorisé le dialogue entre des personnes ayant des parcours très différents et a établi le lien entre les acteurs·rices de la prévention des conflits, des personnes travaillant au vivre-ensemble et à la cohésion sociale et ceux de la résolution des conflits. Souvent les articulations entre la justice et les activités de prévention des conflits ne sont pas évidentes et le *continuum* entre vivre-ensemble et justice pas instinctivement établi.

■ Quels questionnements se sont posés à vous à la suite de ces rencontres ?

La justice est souvent perçue et restreinte à l'institution judiciaire. Cet atelier a mis en lumière d'autres pratiques : des modes alternatifs de résolution de conflits, qui sont pour moi très inspirants. Cela me questionne, en particulier parce que je travaille au sein d'un service communal : de plus en plus, les institutions sont contraintes par des logiques de rentabilité. Or, le temps et la confiance sont au cœur des dispositifs dits « alternatifs ». Qu'est-ce que l'on peut intégrer et garder de ces pratiques dans les institutions, comment s'en inspirer ? Institutionnaliser ces pratiques, ne serait-ce pas risquer de les dénaturer ?

RENFORCER LES APPROCHES « ALTERNATIVES » AU RWANDA : FORMATION ET COACHING DES ABUNZI

Au Rwanda, Komite z'Abunzi - les comités de médiateurs-rices - constituent un système de justice endogène, ancrée dans les traditions locales et aujourd'hui institutionnalisé, qui complète et est reconnu par le système judiciaire formel.

Composés de médiateurs-rices locaux bénévoles choisi-es pour leur intégrité, leur respectabilité et leur connaissance de la communauté, les Abunzi interviennent dans les conflits civils à l'échelle communautaire et constituent un mécanisme pré-judicieux obligatoire pour régler un grand nombre de conflits avant la saisine des tribunaux ordinaires. Ce mécanisme permet une complémentarité avec le système judiciaire pour offrir une justice de proximité, rapide et favorable au vivre-ensemble. Il est important de souligner que les juges des Tribunaux de première instance apposent ainsi la formule exécutoire sur les « décisions » des Abunzi.

Les Abunzi facilitent la résolution des différends par le dialogue, la médiation et la réconciliation, en mettant l'accent sur la restauration des relations sociales plutôt que sur la sanction. Iels ont donc pour premier mandat d'accompagner les parties en litige dans la formulation d'un accord à l'amiable. La conciliation des parties en conflit prévaut ainsi sur l'imposition d'une décision, bien que la loi prévoie qu'en cas d'échec, les Abunzi doivent tout de même trancher le différend. Par cette approche, iels contribuent ainsi à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les conflits au sein des communautés rwandaises.

Les membres des comités Abunzi n'ont généralement pas un niveau d'éducation élevé: préalablement à leur entrée en fonction, la plupart n'a pas été nécessairement formée sur les lois et procédures qu'ils sont censé-es appliquer, ni sur la conduite du processus de médiation.

Depuis 2007, avec le Ministère de la Justice et en collaboration avec ses partenaires, RCN J&D appuie les Comités Abunzi en particulier à travers des formations et des séances de coachings. 466 Abunzi de Secteurs dans six districts ont ainsi été formé-es durant l'année 2023. Les résultats de ces formations et coaching sont visibles sur la qualité des services rendus par les Abunzi à la communauté.



“
« *Les Abunzi prennent des décisions de plus en plus claires sur les questions foncières alors qu'auparavant ces décisions étaient incomplètes [...] et ils notifient rapidement les parties de ces décisions* ».

Président du Tribunal de première instance de Kibungo, Rwanda. ■



JUSTICE JUDICIAIRE

RCN Justice & Démocratie cherche à favoriser des changements d'attitudes et de pratiques des acteurs·rices judiciaires et des justiciables afin d'améliorer le fonctionnement général de la justice, promouvoir l'intégrité et réduire les atteintes aux droits humains.

RCN J&D adopte une **approche basée sur les droits humains**, consistant à agir à la fois en direction des acteurs·rices judiciaires – les débiteurs·rices d'obligations (de la police judiciaire, aux officiers·ères du ministère public, magistrat·es du siège et personnel pénitentiaire...) mais aussi en direction des citoyen·nes et des organisations de la société civile – les détenteurs de droits.

RCN J&D soutient le renforcement de capacités des acteur·rices judiciaires et de leur sens des responsabilités, avec un focus donné à l'amélioration des mécanismes de contrôle interne.

Quant à la société civile, elle est soutenue dans ses initiatives de sensibilisation de la population sur ses droits, son rôle de contrôle citoyen, d'alerte et de dénonciation des abus manifestes. En maintenant une **posture de médiation entre acteur·rices étatiques et sociétés civiles nationales**,

RCN J&D ménage des espaces de dialogue et d'influence en direction des acteur·rices judiciaires, permettant par exemple d'effectuer du monitoring des lieux de détention et de soutenir les initiatives de contrôle des parquets. Cela permet de lutter contre les abus en matière de garde à vue, détention préventive et de sanctionner les actes de torture.

Face à la corruption systémique dans la justice, notre organisation adopte aujourd'hui une **approche expérimentale visant à soutenir des précurseurs dans la résistance** face à la corruption, valoriser les actes d'intégrité et œuvrer au changement de mentalité de la population face à la banalisation de la corruption. Cela contribue, à plus long terme, à l'émergence d'un mouvement sociétal de lutte contre la corruption.

CORRUPTION JUDICIAIRE EN RD CONGO : COMMENT PASSER DE LA BANALISATION À LA RÉSISTANCE ?



Une étude sur la corruption judiciaire en RDC a été produite en 2023, ayant pour objet de comprendre les causes racines de ce fléau et d'identifier des pistes d'actions nouvelles qui dépassent les standards internationaux centrés sur le contrôle et la sanction.

L'étude illustre que la corruption s'installe à la fois de haut en bas, avec la capture politique des institutions judiciaires, et de bas en haut, par une corruption devenue nécessaire pour que le secteur de la justice fonctionne au quotidien. Au sein de ces deux dynamiques, des pratiques socioculturelles alimentent la corruption et se combinent pour créer un contexte social où la résistance aux pratiques de corruption au niveau individuel est à la fois difficile et dangereuse. Les résultats montrent comment l'inégalité économique, politique et sociale relative des femmes les expose à différents risques de corruption, y compris les abus sexuels. Les stéréotypes sexistes font partie de l'architecture normative qui normalise la corruption et la prédation sexuelle par les acteurs·rices du secteur de la justice, qui sont majoritairement des hommes.

Cette corruption systémique introduit un biais conséquent pour le public, qui considère que le système judiciaire n'est pas digne de confiance. Dans un contexte politique et social où résister à la corruption constitue un danger personnel, des individus courageux·ses trouvent une force morale dans les valeurs inculquées dans leur famille et l'espoir que leur intégrité sera utile à la société.

Dès lors, RCN J&D soutient ces acteurs·rices intègres qui cherchent à résister aux pratiques corruptives. Ces acteurs·rices nécessitent un renforcement de capacités et un appui à leurs initiatives pour faire valoir leur engagement dans la communauté, mobiliser la population et créer un effet d'entraînement. Tout au long de 2023, nos équipes ont formé des journalistes sur les techniques de sensibilisation de la population, et des organisations de la société civile congolaise sur les techniques d'enquête en cas de corruption.

RCN J&D a collaboré avec Educ'Art, une entreprise kinoise spécialisée dans la production d'outils de communication, pour développer le contenu d'ateliers transformatifs à l'intention des jeunes étudiant·es et des acteurs·rices judiciaires. Ces ateliers transformatifs permettent de prendre conscience des méfaits de la corruption pour le développement du pays dans son ensemble, d'identifier et valoriser les comportements intègres, dans l'objectif de transformer à plus long terme les pratiques corruptives.

AUDIENCES EXTRAORDINAIRES ET FORAINES POUR APURER LE PASSIF PÉNAL À DÉDOUGOU

Depuis 2021, RCN Justice & Démocratie et son partenaire burkinabè, le CINESDA, interviennent dans la commune de Dédougou afin de contribuer à prévenir et résoudre les conflits en facilitant en particulier l'accès au système judiciaire et son bon fonctionnement.

Christelle Ouedraogo, cheffe de projet du CINESDA, témoigne du chemin parcouru.



« Nous travaillons avec toutes les parties prenantes du Tribunal de grande instance (TGI) de Dédougou : parquet, magistrat·es du siège, greffe, officier·ères de police judiciaire, maison d'arrêt, etc. Le choix a été porté sur les instances pénales, plutôt que civiles, car ces affaires entraînent une privation de liberté des suspect·es ou prévenu·es le temps de l'enquête et/ou du jugement. Nous avons donc mis la priorité sur ce droit fondamental qu'est le droit à la liberté.

Un appui logistique et matériel a été apporté au TGI de Dédougou ainsi qu'aux structures qui travaillent avec la police Judiciaire (la police et la gendarmerie). Nous leur avons fourni du mobilier de bureau et du matériel informatique. Nous procédons aussi actuellement à la réfection des locaux et de la salle d'audience pour un meilleur accueil du public. Nous avons facilité l'organisation d'audiences extraordinaires et foraines pour apurer le passif pénal. Le TGI de Dédougou s'est vu transférer les dossiers de certains TGI alentours qui ont dû fermer leurs portes suite à l'insécurité dans leurs zones, ce qui a encore augmenté l'arriéré judiciaire.



En 2023, nous avons organisé avec le TGI de Dédougou six audiences extraordinaires ou foraines. Sur les 75 dossiers identifiés, 41 ont pu être traités. Ils concernaient 111 prévenu·es (dont 4 femmes) et 210 personnes du côté des parties civiles (dont 37 femmes).

Ce qui m'a le plus marquée à l'occasion de ces audiences, c'est l'effet immédiat de la justice et l'importance de la rendre au plus vite. Suite à la plainte d'une femme contre son mari pour violences conjugales, la tenue d'une audience extraordinaire a permis de faire arrêter ce dernier sur le champ, donnant gain de cause à son épouse.

En parallèle et pour répondre aux besoins en matière d'accès aux droits, nous avons mis en place d'autres types d'actions, et notamment la création de Centres d'accès au droit dans les villages, permettant l'information juridique de base et l'orientation de la population vers les services compétents. » ■

RECHERCHE ET EXPERTISE

ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE SUR LES PRATIQUES CORRUPTIVES DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

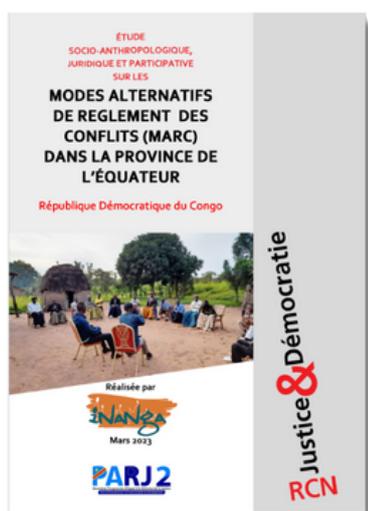


L'étude est basée sur les expériences d'une série d'acteurs·rices du secteur de la justice, d'activistes anti-corruption et de justiciables qui en subissent les conséquences.

Elle décrit certains facteurs clés qui alimentent la corruption en RDC (provinces de l'Équateur, Ituri et Ville-province de Kinshasa).

L'objectif de l'étude est de **comprendre les pratiques corruptives dans le secteur de la justice et les causes qui les sous-tendent afin d'identifier des pistes d'action pour lutter contre la corruption de manière plus efficace.**

ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE, JURIDIQUE ET PARTICIPATIVE SUR LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES CONFLITS (MARC) DANS LA PROVINCE DE L'ÉQUATEUR



Les acteur·rices des MARC, en particulier les chef·fes coutumiers·ères, font figure d'acteur·rices de première ligne dans le cadre du règlement des litiges dans la province.

En effet, la majorité des litiges commencent par être traités au niveau local. Les MARC sont dès lors des acteur·rices incontournables, et pourtant encore peu reconnues. Les relations entre les acteur·rices des MARC et les acteur·rices étatiques, bien que compliquées, sont aussi prometteuses.

Malgré le large silence de la loi sur le rôle des MARC, il y a une reconnaissance mutuelle, sinon une complémentarité. Ainsi **en publiant cette étude, RCN J&D travaille à une meilleure reconnaissance des MARC.**

RAPPORT SUR LA CONFLICTUALITÉ QUI AFFECTE LE PLUS LES FEMMES AU BURKINA FASO



La population de Dédougou est confrontée à de nombreux conflits, et plus encore depuis l'arrivée permanente de déplacés internes.

Ce rapport cartographie les types de conflits affectant les communautés, et parmi eux, ceux qui affectent le plus les femmes, mais aussi les hommes et ceux liés à l'accueil des déplacés internes.

Les causes, les acteurs·rices et les terres impliquées sont également identifiées et des recommandations très pratiques sont proposées pour permettre à RCN J&D et son partenaire de proposer les actions nécessaires pour éviter ces conflits.

RECUEIL RÉCAPITULATIF DES VALEURS POSITIVES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET GESTION ALTERNATIVE DES CONFLITS EN S'INSPIRANT DES US, COUTUMES, DES RELIGIONS ET DES VALEURS RÉPUBLICAINES AU BURKINA FASO



Des mécanismes de gestion de conflits endogènes sont animés par des acteurs locaux.

Ce recueil offre des clés de compréhension des principes qui sous-tendent les bonnes pratiques et les logiques des acteur·rices qui mettent en œuvre ces mécanismes alternatifs dans la commune de Dédougou afin de concourir à la gestion des conflits.

CENTRE DE RESSOURCES

UNE DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE À DISPOSITION DU GRAND PUBLIC!

Depuis 2013, RCN J&D dispose d'un centre de ressources en lien avec ses thématiques de travail, en particulier celles relatives aux justices transitionnelles, à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, à la justice transformative, aux processus de décolonisation des pensées, des interventions et du droit, à la transmission de la mémoire des crimes de masse, ou encore aux systèmes judiciaires en Afrique subsaharienne.

Dans la planification de nos achats, nous accordons une importance particulière à la diversité des contextes abordés, aux liens avec les développements et les débats en cours aux niveaux académique et sociétal, et à la diversification des types d'ouvrages disponibles, et ce, afin que tout le monde soit en mesure de trouver une information qui lui est pertinente.

Nous mettons ainsi à la disposition de notre public : monographies, récits, témoignages, romans, recherches, livres historiques, DVD, bandes dessinées, CD audio et autres revues.

Actuellement notre centre de ressource comporte 304 ouvrages, revues et DVD. La liste des ressources disponibles est consultable ici : <https://www.libib.com/u/rcnjd>. Les conditions de consultation et de prêt sont expliquées sur notre site web : rcn-ong.be/notre-mediatheque-est-en-ligne/.



RCN J&D, CENTRE LABELLISÉ RELATIF À LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE



“

« Mon expérience [avec RCN J&D] a changé le regard que je porte sur le monde, sur son histoire et son présent. »

Clotilde Toussaint, enseignante belge partie au Rwanda dans le cadre d'un voyage d'échanges sur la transmission de la mémoire organisé par RCN J&D en mai 2023. ■

Depuis 2009, RCN J&D est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que centre labellisé relatif à la transmission de la mémoire.

Nos activités s'inscrivent donc pleinement dans les objectifs et les axes d'actions du décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes.

Cette reconnaissance et les exigences qui en découlent permettent de garantir à notre public cible en Belgique des activités pertinentes et de qualité en la matière.

COMPTES ET PARTENAIRES FINANCIERS

Le volume financier de nos opérations augmente de 9% en 2023 (3.913 K €) par rapport à l'année précédente (3.582 K €). Cette hausse s'explique par la mise en œuvre des grands projets pluriannuels financés par la Coopération belge au Développement (DGD) dans l'ensemble de nos pays d'intervention et par l'Union européenne (UE) en République démocratique du Congo.

La DGD et l'UE sont nos deux bailleurs de fonds principaux. La part des financements de l'UE augmente sensiblement passant de 30 % en 2022 à 35 % en 2023. Les financements de la DGD représentent, quant à eux, désormais 54 % du total des subsides reçus en 2023 par RCN J&D (contre 38 % en 2022).

Le troisième bailleur le plus important est la Coopération Suisse qui contribue à hauteur de 8 % du budget 2023. Nos autres financeurs sont: Brussels International, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le fonds Maribel, Wallonie-Bruxelles International, l'Ambassade de France au Rwanda et le Ministère belge des Affaires Etrangères.

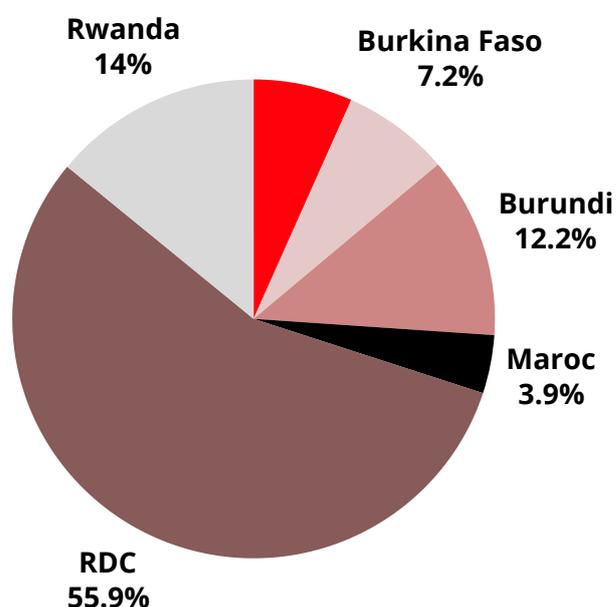
En termes de répartition géographique, la clôture du contrat de financement de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Rwanda, explique la baisse de la part de nos activités au Rwanda, qui passe de 27 % en 2022 à 14 % en 2023.

La République Démocratique du Congo, où se concentrent les financements de l'UE continue d'augmenter et représente cette année 56 % du volume de nos activités, contre 48 % en 2022.

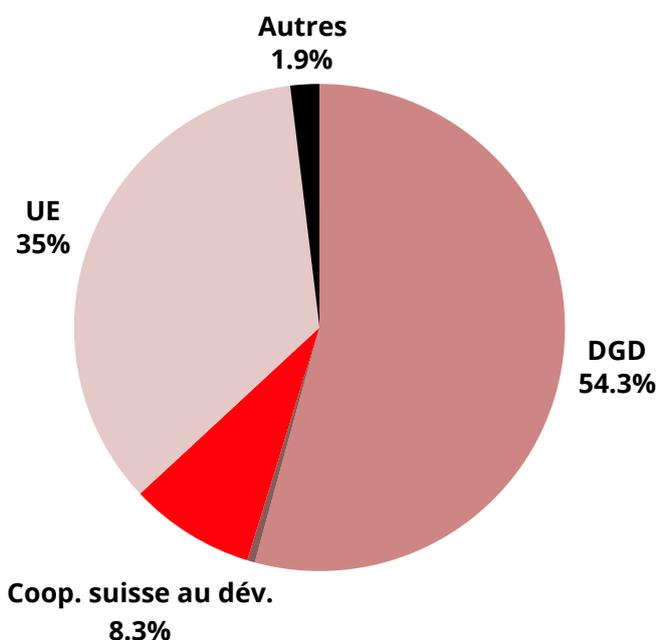
La part des autres pays, Belgique, Burkina Faso, Burundi et Maroc reste relativement stable.

VOLUME D'ACTIVITÉ PAR PAYS EN 2023

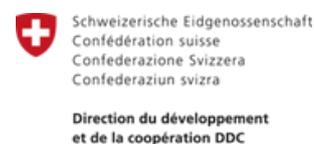
Belgique	259.601 €
Burkina Faso	282.321 €
Burundi	479.007 €
Maroc	153.953 €
RDC	2.189.219 €
Rwanda	549.654 €
TOTAL	3.913.756 €



SOURCES DE FINANCEMENT EN 2023



Coopération belge au développement (DGD)	2.123.306 €
Ambassade des Pays-Bas	19.660 €
Coopération Suisse au développement	324.645 €
Union européenne	1.371.398 €
Wallonie Bruxelles International	38.422 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	6.000 €
Fonds Maribel	21.918 €
Brussels International	681 €
Ambassade de France	7.725 €
TOTAL	3.913.756 €



SOUTENEZ RCN J&D !

Pour soutenir les sociétés en transition auprès desquelles nous intervenons, à garantir plus de démocratie au sein de leurs institutions et à protéger les droits fondamentaux des citoyen·nes et en particulier leur droit à la justice, nous avons besoin de vous.



IL N'Y A PAS DE SOCIÉTÉ SANS JUSTICE

La justice, pour pouvoir fonctionner et remplir son rôle au sein des sociétés, doit être adaptée aux besoins et aux réalités de chaque communauté et de chaque contexte.

C'est pourquoi nous nous engageons à favoriser un dialogue constructif pour des réformes et des changements de pratiques des acteurs·rices de la justice et à soutenir les activistes et les organisations de terrain, pour qu'ils puissent permettre aux citoyen·nes de défendre leurs droits et participer activement à la construction d'une société plus juste et équitable.

POURQUOI SOUTENIR RCN JUSTICE & DÉMOCRATIE ?

- Aux côtés de ses partenaires de la société civile, **nous jouons un rôle moteur dans la transformation des systèmes de justice et la prévention des conflits ;**
- **Notre travail impacte directement les vies de milliers de personnes**, et en particulier des victimes de crimes de masse, de conflits fonciers, de violences sexuelles ou de pratiques abusives de la part des autorités policières et judiciaires.

FAIRE UN DON À RCN JUSTICE & DÉMOCRATIE, C'EST :

- **Investir dans des solutions durables pour résoudre les conflits et promouvoir la réconciliation** : nous croyons fermement en la force du dialogue et en la mobilisation de l'ensemble des acteurs·rices de justice intègres et respectueux des droits humains ;
- **Participer à cet effort collectif** pour des sociétés plus justes, apaisées et respectueuses des droits fondamentaux de chaque individu ;
- **Contribuer à créer un monde où la justice n'est pas un privilège** réservé à quelques-uns, mais un droit fondamental pour tous·tes.



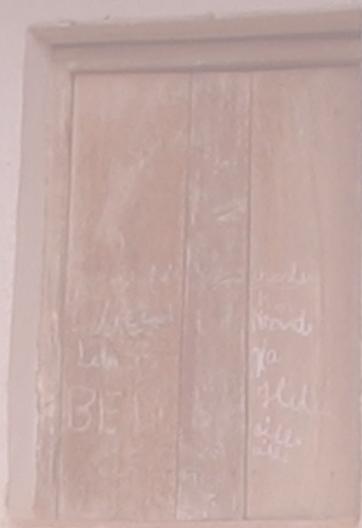
**POUR FAIRE UN DON
PONCTUEL OU RÉCURRENT
IBAN : BE59 7320 3872 9626
BIC : CREGBEBB
MENTION : « DON »**

Ces dons sont déductibles fiscalement à partir de 40 € par an. RCN Justice & Démocratie est agréée pour la déductibilité fiscale des dons (Accord du SPF Finances) et s'engage à respecter la déontologie définie par l'Association pour l'Éthique dans la Récolte de Fonds (AERF).

O R O

YIKORANIRO

BUREAU DU SECTEUR



RCN Justice & Démocratie

Bld Adolphe Max, 13/17
1000 Brussels
Tel. : (0032) 2 347 02 70
Mail : info@rcn-ong.be
Site web : www.rcn-ong.be